

1^{er} et 2^e trimestres	mois d'été (3^e trimestre)	4^e trimestre	nombre de jours sous le système de la cotisation spéciale de solidarité
> 23 jours chez A	-	-	0
23 jours chez A et 1 jour chez B	-	-	23 jours (chez A)
23 jours chez A	23 jours chez A	-	46 jours
23 jours chez A	> 23 jours chez A	-	0
23 jours chez A	> 23 jours chez B	-	23 jours (chez A)
23 jours chez A	23 jours chez B et 1 jour chez C	-	23 jours (chez A) et 23 jours (chez B)
23 jours chez A	23 jours chez B	1 jour chez A	23 jours (chez B)
23 jours chez A	23 jours chez B	1 jour chez C	23 jours (chez A) et 23 jours (chez B)
-	23 jours chez A	23 jours chez A	46 jours
-	23 jours chez A	> 23 jours chez B	23 jours (chez A)
-	23 jours chez A	> 23 jours chez A	0
-	> 23 jours chez A	1 jour chez A	0
-	> 23 jours chez A	1 jour chez B	0
-	23 jours chez A et 1 jour chez B	1 jour chez A	0
-	23 jours chez A et 1 jour chez B	23 jours chez C	23 jours (chez A)